

Accueil et accompagnement

Étudiants en situation de handicap



Universités & Écoles

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
 Université Paris 2 Panthéon-Assas
 Université Sorbonne Nouvelle (ex-Paris 3)
 Sorbonne Université : Faculté des Lettres
 (ex-Paris Sorbonne - Paris 4)
Université de Paris
 (ex-Paris Descartes - Paris 5 et ex-Paris Diderot - Paris 7)
 Sorbonne Université :
 Faculté de médecine - Faculté de sciences et ingénierie
 (ex-Pierre et Marie Curie - UPMC - Paris 6)
 Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
 Université Paris Dauphine-PSL
 Université Paris Nanterre
 (ex-Nanterre - Paris 10)
 Université Paris-Saclay
 (ex-Paris-Sud - Paris 11)
 UPEC Université Paris-Est Créteil
 (ex-Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12)
 Université Sorbonne Paris Nord - Paris 13
 Université Gustave Eiffel
 (ex-Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM - Paris 14)
 UVSQ - Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
 Université d'Évry - UEVE
 (ex-Évry Val-d'Essonne - UEVE)
 CY Cergy Paris Université
 (ex-Cergy-Pontoise)
 Conservatoire national des arts et métiers - CNAM
 École des hautes études en sciences sociales - EHESS
 École nationale des chartes
 École normale supérieure Paris-Saclay - ENS Paris-Saclay
 (ex-ENS Cachan)
 INALCO - Institut national des langues et civilisations
 orientales

ENS Paris-Saclay

	Page
1 Vos interlocuteurs	2
Structure	2
Chargé-e d'accueil	2
Accueil	2
Modalités d'une 1 ^{re} prise de contact	2
2 Accompagnement pédagogique	3
Aides humaines	3
Aides techniques	3
Organisation au sein de chaque département	3
Bibliothèques	3
3 Médecine préventive	4
4 Orientation et insertion professionnelle	4
5 Vie pratique	5
Accessibilité du cadre bâti et circulation	5
Transports	5
Hébergement	7
Restauration	7
Accompagnement	8
Aides financières	8
6 Vie étudiante	10
Activités associatives et culturelles	10
Activités physiques et sportives	10
7 Solidarité et sensibilisation	10
8 Politique handicap	10
Info plus...	10



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

1 Vos interlocuteurs

✓ **Nom et localisation de la structure**

[Relais handicap](#)

Bâtiment Sud-Est - 3^e étage - Bureau 3A70
4 avenue des Sciences
91 190 Gif-sur-Yvette

✓ **Présentation de la structure**

Le relais handicap de l'ENS Paris-Saclay a pour objectif d'accueillir et accompagner personnels et étudiants de l'école. Il s'agit de permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de bonnes conditions de travail ou d'études, qu'il s'agisse de candidats aux concours, d'élèves, d'étudiants ou de personnels.

www.ens-paris-saclay.fr/campus/sante
(rubrique Campus puis sous-rubrique santé et handicap)

✓ **Nom de la chargée d'accueil**

[Laetitia GENTOT](#)

cellule-handicap@ens-paris-saclay.fr

✓ **Accueil**

Sur rendez-vous

✓ **Modalités d'une première prise de contact**

Prise de contact par mail (cellule-handicap@ens-paris-saclay.fr)



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

2 Accompagnement pédagogique

*Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle, notamment le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques.
Ce plan peut comprendre les éléments suivants :*

✓ Aides humaines

Les aides suivantes sont possibles : tutorat, interprète LSF, codeur LPC, soutien pédagogique.

✓ Aides techniques

Prêt de matériel, gratuité des photocopies et adaptation des supports pédagogiques.

✓ Organisation au sein de chaque département

Les étudiants en situation de handicap désirant obtenir de plus amples informations concernant leurs conditions d'études à l'ENS Paris-Saclay sont incités à prendre directement contact avec les départements d'enseignement ou les laboratoires (coordonnées disponibles via le site web de l'ENS), ou contacter les responsables d'année.

Pour les étudiants ayant intégré l'école, un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré de façon concertée entre le relais handicap, la médecine préventive, et les départements concernés. Il prévoit les aménagements dont les étudiants ont besoin, que ce soit pour suivre les cours ou pour les examens.

✓ Les bibliothèques

A consulter : <http://ens-paris-saclay.fr/bibliotheque>



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

3 Médecine préventive et de promotion de la santé

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants, dans le respect du secret professionnel, et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Elle délivre des attestations relatives à la pratique sportive, organise des actions de prévention et de promotion de la santé.

Pour les étudiants handicapés, les médecins de ce service, désignés par la CDAPH, donnent un avis sur les demandes de temps majoré, d'aménagements ou aides aux examens et concours effectuées par l'étudiant. La notification des aménagements sera faite par l'autorité administrative sur la base de cet avis médical et de l'équipe plurielle.

Nom du service : Service de médecine préventive

Lieu : Bâtiment Est - RdC

Contact : secretariat.medical@ens-paris-saclay.fr

L'équipe est composée d'un médecin, d'une infirmière à temps plein. Une psychologue propose également des consultations. Un accueil social est également organisé.

L'ensemble des services est rassemblé au sein d'un pôle médico-social qui permet à l'ENS Paris-Saclay de proposer une mission d'accueil, d'information, de soins paramédicaux et d'orientation. L'équipe veille également aux échanges pluridisciplinaires au sein du pôle médico-social de l'ENS en associant chargée de mission handicap, responsable de l'action sociale et du relais handicap et psychologue.

www.ens-paris-saclay.fr/sante-et-action-sociale

4 Orientation et insertion professionnelle

Le **Relais handicap** travaille en étroite collaboration avec le Service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, qui accompagne les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de la première année d'études à l'entrée sur le marché du travail.

Le suivi des offres de stages est assuré par le bureau des études et de la vie étudiante.

Contact : Frédérique Trouslard

frederique.trouslard@ens-paris-saclay.fr



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

5 Vie pratique

✓ Accessibilité du cadre bâti et circulation

Il est important de se faire connaître auprès du Relais handicap de l'établissement d'enseignement supérieur avant même l'inscription administrative, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants en situation de handicap (moteur, visuel, auditif), une visite du site est souhaitable durant le cycle terminal du lycée.

L'ensemble du campus de Gif-sur-Yvette dispose d'ascenseurs et de toilettes adaptées et accessibles.

NB : Selon la formation choisie, l'ensemble des cours n'est pas uniquement dispensé à Gif-sur-Yvette et certains cours ont lieu dans une université partenaire (se renseigner auprès des départements puis des universités concernées).

L'ensemble des locaux et équipements sont entièrement accessibles aux différents publics.

L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.

✓ Transports

Info +

S'orienter vers l'établissement :

<http://ens-paris-saclay.fr/campus/transports>

S'orienter vers la structure Handicap : bâtiment Sud Est - RdC

Il est possible de disposer d'une place de parking sur le campus.

■ Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel

Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) a mis en place un service spécifique de transport de porte à porte pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Service collectif, il permet le transport groupé d'élèves et d'étudiants dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins. Le fonctionnement de ce service est défini en fonction des emplois du temps des usagers. Ce service requiert un avis favorable de la CDAPH.

Formulaire de demande de transport à télécharger sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/transports-scolaires-adaptes-4/>

Etudiants résidant en Seine-et-Marne (77)

C'est le Conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. **Pour connaître les modalités de prise en charge :**

www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

5 Vie pratique

■ Transports en commun : Forfait Améthyste

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Île-de-France, qui décident des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée (www.navigo.fr). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.

Info +

■ Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM

Il s'agit d'un service de transport spécialisé destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive. Ce service met à disposition des véhicules adaptés pour se déplacer en Île-de-France quel que soit le motif du voyage. Il est proposé dans l'ensemble des départements franciliens.

Chaque département possédant son propre service PAM, il est nécessaire de faire une demande d'adhésion auprès de l'agence dont dépend le domicile du demandeur.

<https://www.vianavigo.com/accessibilite/service-PAM>

Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.

Info +

■ VIANAVIGO

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Île-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire.

<https://www.vianavigo.com/accueil>



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

5 Vie pratique

✓ Hébergement

Pour les élèves à besoins spécifiques, il est possible de s'adresser au service logement pour obtenir un logement adapté : logement@ens-paris-saclay.fr

■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet entre le 15 janvier et le 15 mai. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).

Les étudiants peuvent via le site www.messervices.etudiant.gouv.fr faire une demande de logement (6 vœux sur 3 secteurs et 2 vœux par secteur).

CROUS de Versailles www.crous-versailles.fr

Le CROUS de Versailles offre des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite (PMR) répartis sur plusieurs résidences universitaires.

Connaître les résidences universitaires de l'académie et faire une demande :

www.messervices.etudiant.gouv.fr

Le CROUS met à votre disposition ce portail pour un accès simplifié à tous les services en ligne de la vie étudiante (bourses, logement, etc ..).

Pour les situations nécessitant un accompagnement :

Le service social du CROUS accueille et accompagne les étudiants dans leurs démarches. Il exerce au sein des universités, des résidences et au Crous. Il reçoit uniquement sur rendez-vous.

service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr

■ Informations complémentaires sur le logement :

www.ens-paris-saclay.fr/campus/logement

✓ Restauration

Le campus de l'ENS Paris-Saclay dispose d'un restaurant universitaire géré par le CROUS de Versailles et accessible (guidage extérieur, ascenseur, sanitaires adaptés...).



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

5 Vie pratique

✓ **Accompagnement**

Le CIDJ a développé le programme **HandiJeunes** destiné aux jeunes en situation de handicap. Une équipe de conseillers propose de nombreux services qui s'appuient sur un accompagnement sur mesure, une écoute personnalisée, des méthodes et des outils adaptés.

www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles

✓ **Aides financières**

Des aides ponctuelles (notamment pour le matériel) peuvent être accordées par le relais handicap aux étudiants de l'ENS.

Des aides financières sont octroyées aux étudiants, certaines d'entre elles au titre de leur handicap :

› **Bourse sur critères sociaux, aide au mérite**

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait entre le 15 janvier et le 15 mai auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.

› **Bourse GIVEKA**

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.

› **Aide à la mobilité internationale**

Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par IDF Mobilités ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études : aides gérées par la MDPH**

› **Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire :**

gérée par l'AGEFIPH

<https://www.agefiph.fr/services-et-aides-financieres>



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

5 Vie pratique

› Aides au logement

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ Avance LOCA-PASS : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>



ENS PARIS-SACLAY

École Normale Supérieure Paris-Saclay

www.ens-paris-saclay.fr

6 Vie étudiante

✓ **Activités associatives et culturelles**

<http://ens-paris-saclay.fr/campus/loisirs>

✓ **Activités physiques et sportives**

<http://ens-paris-saclay.fr/campus/sports-lens-paris-saclay>

Infos plus...

Site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dédié aux étudiants handicapés :

À consulter :

Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé
Mon parcours handicap

7 Solidarité et sensibilisation

Les missions définies dans la première Charte université-handicap, signée en 2007, puis reprise et enrichie en 2012, portent notamment sur la sensibilisation autour du handicap en direction de la communauté universitaire (enseignants et étudiants). Ainsi, ont été mises en œuvre l'an dernier des actions telles que la journée Handivalides, la campagne de sensibilisation FIH (France Intégration Handicap).

L'ENS Paris-Saclay fait également partie du groupe de travail Paris-Saclay sur le Handicap, notamment au travers du projet Handiversité, qui vise à fédérer les différents acteurs du plateau de Saclay (formation, recherche, entreprises, associations) autour de la question du handicap. L'ENS Paris-Saclay participe également aux travaux du groupe de travail Handicap de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles).

La mission handicap de l'ENS Paris-Saclay est également présente sur les réseaux sociaux : https://twitter.com/missionH_ENSC

Ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Office national d'information sur les enseignements et les professions
Publication de l'Onisep Ile-de-France
Directeur de la publication :
Frédérique Alexandre-Bailly
Délégué régional : Laurent Hugot
Délégués régionaux adjoints :
Hélène Legault et Christophe Leverrier
Cheffes de projet : Nathalie Vallet-Vautrelle et Sophie Hachet

Conception éditoriale :
Catherine Vassilief, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation
Elka Parvanova, Responsable du service Handicap - Université Paris 8
Marie Coutant, Chargée de mission handicap - EHESS
Patrick Courilleau, Chargé de mission handicap - Université de Cergy-Pontoise
Emilie Cohen, Responsable du relais handicap - Université Paris Diderot
Ivan Botte, Chargé de mission handicap - Université Paris 3
Dominique Archambault, Chargé de mission handicap - Université Paris 8
Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap - Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffroy
Avril 2015 - Mise à jour Juillet 2020
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

8 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

Le schéma directeur de l'établissement a été validé en conseil d'administration en juillet 2018.

